ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Areva

Question écrite n° 66457

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la cession de T et D, filiale stratégique du groupe Areva. Cette vente inquiète tout particulièrement le comité de groupe d'Areva, ainsi que la Fédération européenne de la métallurgie. Selon eux, cette vente affaiblirait Areva, qui deviendrait le plus petit acteur mondial dans une industrie nucléaire porteuse de perspectives de croissance. Il apparaît que T et D représente 40 % du chiffre d'affaires d'Areva, 30 % de ses bénéfices, et 40 % de ses effectifs. Selon les informations communiquées à tous les parlementaires par le comité de groupe d'Areva, T et D serait vendu à l'un des principaux concurrents d'Areva, qui construit des groupes intégrés sur son modèle. Il souhaiterait donc obtenir des précisions quant à sa position s'agissant de cette vente envisagée.

Données clés

Auteur : M. Charles-Ange Ginesy
Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 66457
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi
Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 décembre 2009, page 11891
Question retirée le : 21 décembre 2010 (Fin de mandat)